



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT  
COMMUNE DE SELONCOURT

## DECISION DU MAIRE PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

**N° DE L'ACTE :** DEC2025-12-30-37 en date du 30 décembre 2025  
**SERVICE :** Services Techniques

**OBJET :** CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PLURIDISCIPLINAIRE  
LOT 04 COUVERTURE ZINGUERIE  
MARCHE 2025-21  
EURL DURAND FILS

- Nous, Daniel BUCHWALDER, Maire de la Commune de SELONCOURT,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22, modifié par la loi du 23 novembre 2018,
- Vu la délibération du Conseil Municipal n°20200609-4, réuni le 09 JUIN 2020, par laquelle le Conseil Municipal a chargé le Maire, par délégation (alinéa 3), de prendre les décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé, alinéa 4,

### CONSIDERANT

- La nécessité de procéder à la construction d'un bâtiment pluridisciplinaire comprenant une micro-crèche, un service restauration scolaire et un service périscolaire.
- La consultation mise en ligne sur le site de notre plateforme dématérialisée SYNAPSE, profil acheteur <http://seloncourt.synapse-entreprises.com> le 20 octobre 2024 sous le numéro 404974 et publié sur le BOAMP sous le numéro 25-116766
- Quatre offres dématérialisées concernant le LOT 04 réceptionnées dans le délai imparti,
- Une partie des crédits a été inscrite au BP 2025. Les crédits complémentaires seront inscrits au BP 2026.

### DECIDONS

**Article 1 :** Le LOT 04 COUVERTURE ZINGUERIE est attribué à la EURL DURAND Fils de Valentigney pour un montant de :

Offre de base : 20 648.45 € H.T.  
P.S.E. Local poubelle / vélo : 1 296.40 € H.T.  
21 944.85 € H.T. soit 26 333.82 € T.T.C.

**Article 2 :** Conformément à l'article L.2122.-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Municipal. Transmission sera faite à Monsieur le Sous-Préfet par voie électronique.

Fait à Seloncourt, le 30 décembre 2025

Le Maire,  
Daniel BUCHWALDER

